

Conseil Municipal des Enfants

Compte-rendu de la commission du Mardi 14 décembre 2010 (17h) Commission : Environnement, cadre de vie, aménagement du territoire

Présents : Achille Aubrun, Mathilde Chauvet, Adeline Kuffer, Louise Millès.

Absents : Léa Boutin, Margot Moriceau-Farinet

Adultes présents : Mme Danielle Frioux, Mme Annie Gorny, Mme Danièle Vincent.

Adultes excusés : Mme Marie Thérèse Chauvet-Vigneron, Mme Christelle Cotto

- *Accueil*
- *Approbation du compte rendu de la commission précédente (unanimité)*
- *L'information en classe : le compte-rendu de la dernière commission est fait de manière différente dans les deux écoles et suivant les classes. Les adultes suggèrent aux jeunes conseillers de présenter (avec l'accord des enseignants) un compte-rendu commun*

- *Les vœux du maire : occasion d'expliquer en quoi consiste la cérémonie, son déroulement et son importance.*
Elle se déroulera le samedi 15 janvier 2011 à 16h à la salle des fêtes.
Mme Frioux rappelle aux conseillers la nécessité de leur présence ce jour-là. Ils sont élus, représentent les jeunes plainais, ils présenteront également leurs vœux à Mr le Maire et aux habitants de la commune.
Il est convenu de préparer le texte qui sera lu lors de cette cérémonie. Il comportera :
 - *le rappel des élections et le nombre d'élus*
 - *l'intitulé des deux commissions*
 - *le titre des projets retenus par les deux commissions*
 - *les idées essentielles de chaque projet*
 - *l'approbation par Mr le Maire lors de la séance plénière du 4 janvier 2011*

3 conseillers proposent d'écrire le texte : Mathilde, Achille et Louise. Ils l'apporteront lors de l'assemblée plénière du 4 janvier.

ement d'accord pour lire lors de la présentation des
pour déterminer qui sera retenu pour la lecture. (Les
candidats de l'autre commission sont également concernés)

➤ L'assemblée plénière :

Le principe en est expliqué : il s'agit de présenter les projets des deux commissions à Mr Le Maire, qui reste principal décideur de la faisabilité et de la cohérence des propositions. Ce dernier donnera à cette occasion son approbation. Les réalisations pourront alors être envisagées.

- Adeline prépare le texte présenté le 4 janvier. Elle le soumettra à Annie pour lecture, correction et complément si besoin.

➤ Les affiches d'information :

A partir de la suggestion de Mathilde, Mme Frioux a réalisé l'affiche qui sera plastifiée et apposée sur les bacs de dépôt. Le format A3 ou A4 reste à définir.

L'Echo Plainais pourra être le relais lors d'une prochaine édition.

- Les bacs : Mathilde attend la réponse de l'école. Le courrier destiné à Mr Le Maire a été déposé. Margot et Léa étant absentes, la question concernant les autres sites sera revue lors de la prochaine rencontre. La commission compte néanmoins sur elles pour avancer dans la démarche.

- Collecte des bouchons : plusieurs associations peuvent attirer notre attention. Marie-Thérèse a fait parvenir le résultat de ses recherches. Annie attend la documentation de « Les bouchons de l'Avenir » (Vendée). « Bouchon d'Amour44 » est déjà en lien avec Mr Hémerly des services techniques. La facilité serait peut-être de se joindre à cette démarche déjà existante.

La décision sera prise lors de la prochaine rencontre, au vu des nouvelles informations

➤ Nettoyons la nature :

Aucune proposition de brassard terminée n'est présentée.

Chaque conseiller préparera pour la prochaine rencontre une maquette du brassard
Il y fera figurer le blason du conseil municipal des enfants et toute inscription ou dessin
de son choix. Prévoir un rectangle d'au moins 5cm de largeur.
La proposition finale sera coloriée et prête à imprimer.

biliser ? Par quels moyens ? Quelle action concrète ?

- *Adeline propose des affiches*
- *L'information peut être relayée par l'Echo Plainais.*
- *On peut rédiger une pétition*
- *On peut procéder à un repérage des déjections, les matérialiser à l'aide d'un petit fanion, par exemple au jardin des Lakas. Cette action permettrait d'attirer l'attention sur la situation existante avant de lancer l'action.*

Chacun recherche de la documentation sur des endroits aménagés à cet effet. Photo, descriptif, fréquentation...)

*La prochaine rencontre sera l'assemblée plénière :
Mardi 04 janvier 2011 à 18h Salle du conseil*